

## LA GESTION DES FICHES ARTICLES

La création des articles est en d'autres termes la création des fiches informatiques des articles sur la base de documents manuscrits émis par un responsable.

### L'ORDONNATEUR DE LA CRÉATION D'UN ARTICLE

Dans de nombreuses organisations, les articles consommés diffèrent largement par leur nature et en fonction des activités de l'entreprise. Le regroupement des articles est le plus souvent effectué en rapprochement avec les divisions existantes dans l'organisation. En prenant le cas d'un magasin destiné à satisfaire les besoins internes d'une entreprise on se rend compte que :

- Les services généraux émettent des commandes de fournitures de bureaux, du matériel d'habitat, des produits d'entretien ...
- Les services de maintenance vont beaucoup plus consommer des pièces de rechanges, des lubrifiants, des carburants, de l'outillage....
- Les services informatiques émettent des besoins en matériel et consommables informatiques ;
- Les laboratoires demandent plus le matériel et les produits chimiques de laboratoire ;
- Les services de productions consomment des matières premières qui sont spécifiquement liées à la nature des produits fabriqués et ainsi de suite.

Un seul et même magasin est construit, mis à la disposition de l'ensemble de ces services et placé sous la responsabilité d'un gestionnaire des stocks. Voici un cas idéal qui illustre la frontière existante entre la gestion des articles et la gestion des stocks. Dans ce contexte précis, c'est chaque responsable de service utilisateur (gestionnaire des articles) qui en fonction de la consommation d'un article par sa division, ordonne la mise en stock de ce dernier.

## LA PRÉSENTATION DE LA FICHE ARTICLE

FICHE D'ARTICLE : CREATION / MODIFICATION			
Numéro: 144-253-1		Emetteur: LUCAS	
Date : 12/10/2005			
DONNEES DE BASE			
Code Article :	568921	Conditionnement :	1 LAMPE PAR CARTON
Désignation :	LAMPE 60W / 200V	Unité	P
Fabricant :	MAZDA	Poids :	50 G
Réf. Fabricant :	B22	Volume :	X
DONNEES DE CLASSIFICATION			
Famille Article :	MATERIEL D'ECLAIRAGE	Groupe de produit :	CONSOMMABLE
Sous Famille Art. :	ECLAIRAGE HABITAT	Article critique :	NON
DONNEES DE PLANIFICATION			
Stock Minimum :	20	Modèle approv. :	SM
Stock Maximum :	120	Code ABC :	B
Stock de Sécurité :	0	Délais Approv. :	10 J
Taille du lot	X	Blocage Approv. :	X
Code de gestion :	X	Blocage sortie :	X
DONNEES DE STOCKAGE			
Magasin :	EST ABOBO	Durée de conservation :	X
Emplacement :	D12	Classe Mat. Dangeureuse :	X
DONNEES COMPTABLES			
Compte Général :	12400	Prix moyen de base :	250
		Prix de vente :	X

Figure 1: La fiche d'article

## LA PROCÉDURE DE CRÉATION DE LA FICHE ARTICLE

- Des vérifications sont faites au préalable pour voir si l'article n'est pas déjà créé, si un article substituable n'existe pas déjà dans le magasin. En bref on s'assure auparavant de la nécessité réelle de créer le nouvel article ;

- La fiche manuscrite de création d'un article est généralement émise par le responsable du produit ou le responsable du service utilisateur le plus appelé à le consommer ;
- En fonction de ses estimations de consommation, il fournit les données de planification, accompagnées des données de bases et quelquefois des données de classification ;
- La fiche est ensuite acheminée vers le service comptable qui à son tour enrichit la rubrique « données comptables » ;
- Le gestionnaire des stocks, situé au bout de la chaîne reçoit en dernier cette fiche. Il complète les données de stockage et quelquefois les données de classification lorsqu'elles n'ont pas été fournies auparavant. Ce dernier après une ultime vérification valide la fiche et la transmet pour saisie dans le logiciel de gestion des articles et des stocks.

Dans certaines organisations, le gestionnaire des stocks et des articles peut tout seul déclencher et clôturer la création d'une fiche article. Ce travail est alors effectué sur la base de règles et recommandations fournies au préalable par les différents services intéressés par l'existence des stocks ou simplement par un manuel des procédures.

### **LA PROCÉDURE DE MODIFICATION DE LA FICHE ARTICLE**

- A la suite du contrôle qualitatif lors de la réception, des modifications peuvent être proposées sur les données de base de l'article (ajout de texte sur la désignation, nouvelle référence, nouveau conditionnement) ou sur les données de stockage (nouvel emplacement)
- Après une analyse des mouvements entrants et sortants d'un article sur une période de temps, le gestionnaire peut ordonner une modification des données de planification (stock minimum, stock maximum, code de gestion, blocage de l'article...)
- A la demande du gestionnaire des articles et le plus souvent après une étude, des modifications peuvent être apportés sur les données de base, les données de planification mais surtout sur les données de classification (famille, sous famille, article critique).
- Le blocage d'un article peut être ordonné par le responsable du produit, le responsable de production ou le gestionnaire des stocks. C'est une opération qui s'effectue chaque fois qu'un article est déclassé (exclu de la consommation).